

Vallée de l'Eure - Sud-Yvelines → Vie locale

SAINVILLE ■ Le président du conseil départemental était invité dans le village pour envisager des financements

La commune prend soin de son église

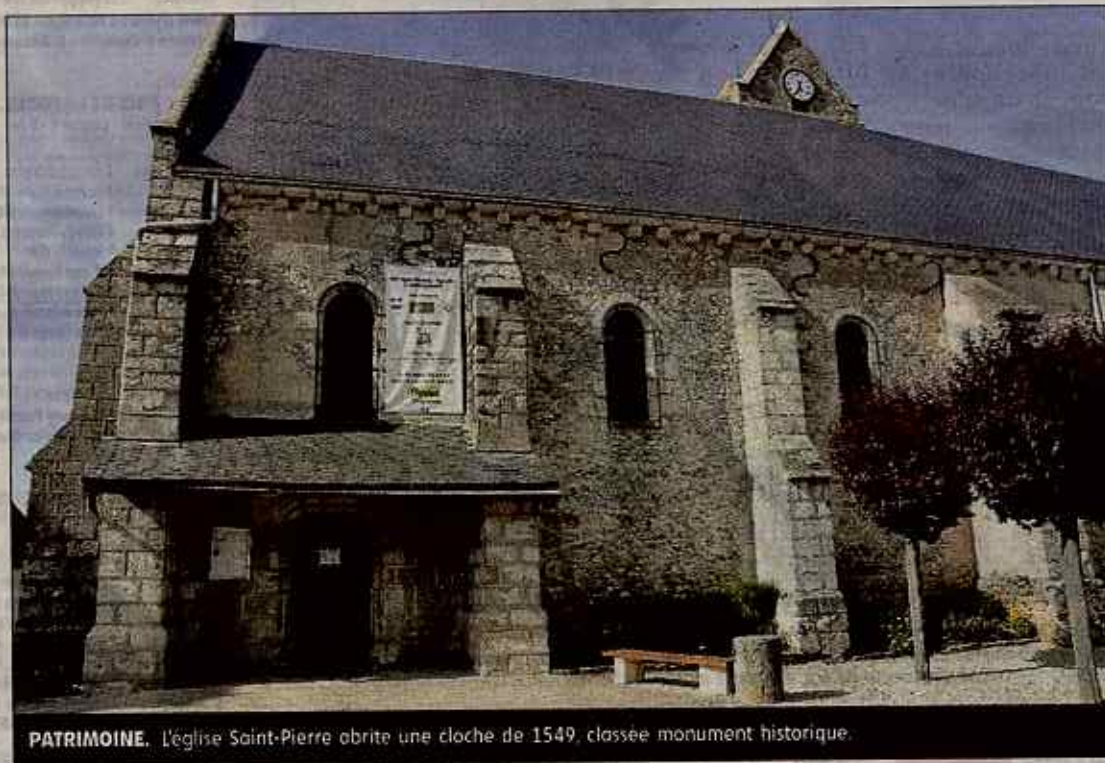
La municipalité de Sainville a invité le président du Département, jeudi soir, pour évoquer la restauration de l'église.

Laurence Franceschina

laurence.franceschina@centrefrance.com

Les élus locaux d'Eure-et-Loir le reconnaissent volontiers, « l'église est le cœur de nos villages ». Sainville ne déroge pas à la règle : cette petite commune d'environ mille habitants, nichée dans la Beauce alnéloise, à une trentaine de kilomètres de Chartres, a décidé de prendre soin de son église Saint-Pierre.

Le maire, Jean-Marc Dupré, a accueilli, jeudi soir, Christophe Le Dorven, le président du conseil départemental d'Eure-et-Loir, pour lui présenter ses projets et évoquer les subventions possibles. « Nous avons déjà restauré le beffroi et les trois cloches, dont une qui est classée monument historique, grâce à l'appui de la Fondation du patrimoine », précise le maire. « La souscription pour ces travaux est d'ailleurs encore ouverte jusqu'à la fin de l'année. Pour l'instant nous avons rassemblé 25.000 € sur les 90.000 € dépen-



PATRIMOINE. L'église Saint-Pierre abrite une cloche de 1549, classée monument historique.

sés pour les travaux. »

Jean-Marc Dupré aimerait bien désormais poursuivre la restauration de la toiture de l'église mais aussi remettre à neuf les façades sud et ouest ainsi que trois vitraux actuellement en mauvais état. Le conseil départemental a financé 30 % des travaux de toiture déjà effectués

(d'un montant total de 63.000 €). La poursuite de ce chantier nécessiterait environ 150.000 € supplémentaires.

Un plan voté en juin

Christophe Le Dorven se dit prêt à remettre la main à la poche : « Je suis passionné de patrimoine et très attaché au patri-

moine rural de nos villages », confie-t-il. « Je sais combien c'est compliqué pour une commune d'investir dans ce domaine. D'autant que tout ce qui n'est pas fait à temps coûte ensuite plus cher. »

Le président du conseil départemental d'Eure-et-Loir a annoncé que lors de la prochaine

assemblée départementale, les élus voteront la création d'un Plan églises et petit patrimoine remarquable. « Il permettra d'aider les communes à avoir une vision globale des travaux à effectuer, à les phaser, à les financer et à aller chercher des subventions. »

Les services du Département seront à disposition des communes pour les aider dans ces missions. Les municipalités auront à charge de réaliser l'étude globale préalable à tout chantier. Le conseil départemental déblocquera les fonds qui permettront de la financer dès l'ordre de service lancé. La municipalité de Sainville a désormais tous les atouts en main pour soigner son église du XII^e siècle. ■

INFO PLUS

Travaux routiers. Jean-Marc Dupré, le maire de Sainville, a sollicité le conseil départemental d'Eure-et-Loir pour réaliser des travaux de voirie dans la rue Jean-Guillien. Près de 600 camions par jour empruntent cette portion de la RD 17 qui permet de rejoindre l'autoroute A 10 à Allainville. La commune prendra à sa charge la réfection de l'assainissement et le conseil départemental s'occupera de l'enrobé de la route.